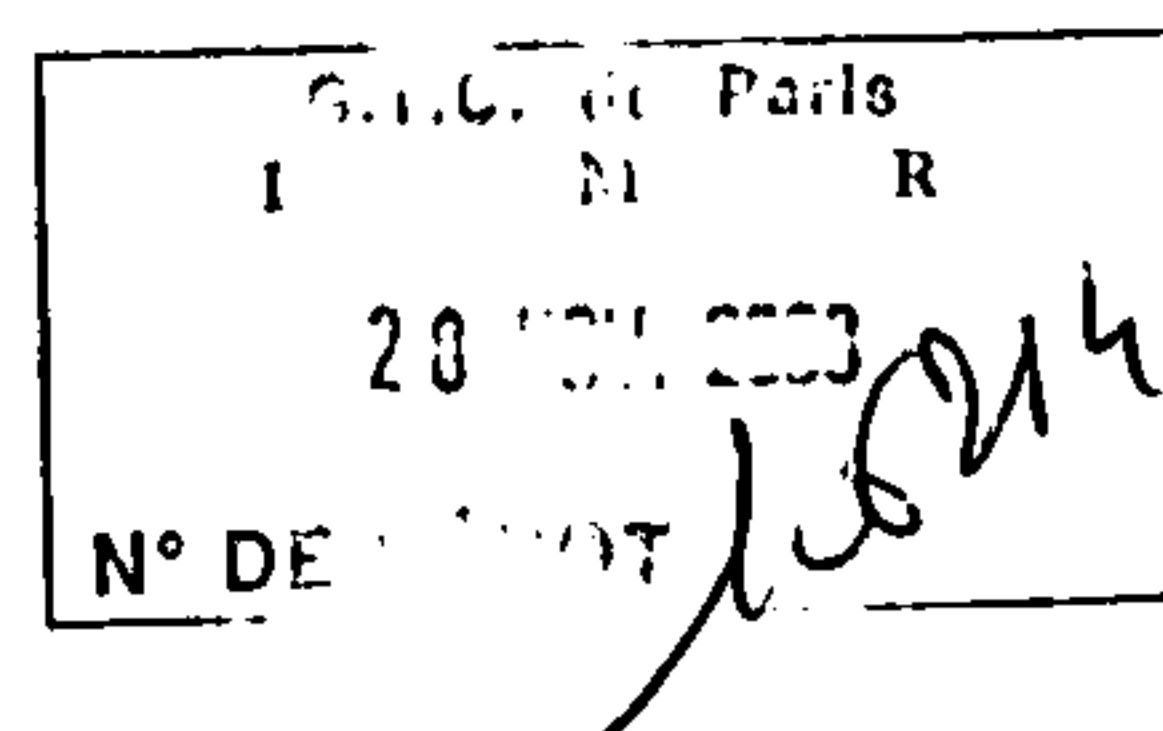


**A.D PRODUCTIONS
S.A.R.L.**

CAPITAL SOCIAL : 8.000 EUROS

**SIEGE SOCIAL : 58 AVENUE DE WAGRAM
75017 PARIS**

R.C.S PARIS B 441 772 712



02B6547.

=====

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 1^{er} JANVIER 2008

=====

L'an 2008 et le 1^{er} janvier au siège social, Alexandre DEVOISE, associé unique de la société à responsabilité limitée « A.D PRODUCTIONS », au capital social de 8.000 euros dont le siège social est 58, avenue de Wagram 75017 Paris, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro B 441 772 712.

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Monsieur André DEVOISE, gérant, décide de démissionner de ses fonctions à compter du 1^{er} janvier 2008.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- La nomination d'un nouveau gérant,
- Les pouvoirs à donner en vue des formalités

Première décision

L'associé unique, Monsieur Alexandre DEVOISE, décide de se nommer comme nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Monsieur Alexandre DEVOISE, qui déclare n'être frappé d'aucune incapacité juridique, accepte ces fonctions.

AD

Deuxième décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

L'associé unique

ALEXANDRE DEVOISE

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a small circle above it.